L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 AVRIL 1878. 51me Année.

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 18 AVRIL 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Pitchford Spear continuation de la grande vente de meubles au magasin de D. Kellum au No 36 de la rue Royale.

Par O. Valeton sur la Levee en face de la rue Conti : fabrique.

Par D. E. Murphy & Son sur la Levee devant la rue Bienville : jambon, bacon pois etc.

Vente d'une maison de résidence de premier ordre—Nous croyons devoir appeler l'attention sur la vente d'une très belle maison de résidence située rue Claiborne No 181 entre St Antoine et Annette. Le terrain a environ 64 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur d'environ 160 pieds. La maison qui est parfaite ment confortable, réunit tout le confort et tous les agréments désirables et le jardin aussi vaste que bien entretenu, est planté d'un grand nombre d'arbres fruitiers en plein rapport.

La vente aura lieu samedi prochain à la Bourse des Negociants et des Encanteurs par le ministère de M. S. Guinault et elle est sans réserve le propriétaire ayant résolu de se fixer définitivement à la campagne. Ce détail mettra les personnes qui voudraient se rendre un compte exact des avantages de toutes sortes qu'offre la propriété à aller la visiter d'ici à samedi prochain. On en trouvera aussi le plan à la Bourse où on peut avoir les conditions. Les termes sont faciles un tiers seulement du prix d'adjudication devant être payé comptant et le reste devant se solder en billets à un et deux ans de échéance. Voir l'annonce.

Marchandises sauvées du naufrage du steamer Col. A. P. Koons.—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Murphy & Son.

Bouilleres, machines—Voyez l'annonce d'encan de D. E. Murphy & Son.

L'entrée du Mississippi.

La guerre épistolaire entre les directeurs des lignes de remorqueurs continue et ajoute de nouvelles révélations à celles que le public connaissait déjà. Il faut se féliciter de ce débat, si triste qu'il soit au point de vue de la morale, car il doit bientôt amener l'adoption de mesures qui affranchiront le commerce de la tutelle des monopoles, à l'abri desquels ils étaient exposés de plus en plus à des abus.

Il est incroyable qu'une grande compagnie commerciale comme la ville soit restée si longtemps dépossédée pour ses informations d'une ligne télégraphique contrôlée par un intérêt particulier, celui du remorquage. La première chose à faire doit être de l'établissement d'une ligne télégraphique complète et indépendante et prête à rendre aux navires de ses services au public.

Il faut qu'il soit toujours facile à ceux qui ont des intérêts en jeu, passés du Mississippi, comme gérants, capitaines, propriétaires, agents ou autres, de pouvoir communiquer avec les navires, leurs équipages, passagers, en tout temps et en toutes circonstances. Les tarifs de remorquage dépendent aussi très souvent, toutes la quantité des affaires traitées à la distance. Ce n'est évidemment pas seul intérêt du chef qui en profite. Tous les avantages des communications télégraphiques, lui sont tous acquis, et rendent de son bon plaisir.

Quant aux affaires de remorquage proprement dites, elles devront subir certaines importantes réformes.

Il y a bien des années que nous avons donné le moyen les moins pénibles et les exactions à l'opprimée la navigation, et en lutte de la part des entreprises de remorqueurs et sur les prix exagérés de pilotage. C'est la une des plus heureuses lois des de la navigation maritime et qui constitue un des principaux éléments de l'extension de nos communications avec le monde.

On devrait croire que l'accélération de la passe du Sud tendant à augmenter le nombre des navires et surtout celui des navires à fort tirant d'eau, doit être une l'un bon sort par les compagnies de remorquage puisqu'elle doit augmenter leur clientèle mais il paraît qu'il n'en est rien. Au dire du capitaine Eads, les compagnies voient d'un œil jaloux le travail des pilotes qui augmente la profondeur de l'eau dans le chenal.

Elles craignent que la navigation devenant trop facile, leurs affaires ne vient en souffrir. Il paraît résulter de certaines accusations que les gros profits du remorquage proviennent des navires étrangers et que l'on cherche quelquefois à faire naître des occasions de profit en tirant d'abord à des navires de commerce.

Nous n'avons aucune raison pour en douter et la dénonciation plutôt qu'en toute les autres mais ce n'est pas la première fois que de tels bruits ont cours sur cette place. Si de pareilles pratiques sont employées elles sont assurément bien criminelles, mais la navigation a un moyen bien simple de s'en soustraire.

Aux conditions des entreprises de remorquage on doit opposer une condition des intérêts engagés dans la navigation et, sur cette entreprise rivale qui travaillerait pour le compte et dans l'intérêt de la navigation elle-même, soit un pour aux compagnies de remorqueurs un tarif raisonnable et des conditions par lesquelles elles seraient tenues responsables des dommages causés aux navires échoués.

On s'est plaint des charges du pilotage, mais nous croyons qu'elles sont bien peu de chose comparées aux charges et aux frais auxquels la navigation est soumise dès qu'elle a la mer.

Tout en persistant à demander une enquête sur le compte qui avait pour objet de bloquer les gares, nous suggérons également la nécessité de publier nos chambres de commerce des questions relatives au pilotage, au remorquage et aux communications télégraphiques avec les passes.

LA FRAUDE DE LA NOUVELLE ORLEANS.—Le *Democrat* dit à propos des rapports publiés sur cette affaire :

« Le *Picayune*, le *Times* et l'*Abeille* avancent, le jour suivant, des rapports *impartiaux* pris, sans aucun doute, dans les journaux du *Democrat*."

Notre confrère prétend, en même temps, avoir donné plus de détails que les autres journaux. Or, si ceux ci ont emprunté leurs rapports et si ces rapports sont impartiaux, cela ne pourrait être que la faute du *Democrat*. Ceci dit au point de vue de la logique.

En ce qui concerne l'*Abeille*, si elle n'a publié le récit de la tragédie qui marche, c'est par la bonne raison qu'elle ne paraît pas le lundi ; car le dimanche elle avait reçu d'un correspondant de Ste-Marie une lettre datée du 12 avril et contenant exactement les mêmes faits que ceux relatés dans le *Democrat* de lundi. La lettre contenant des commentaires, nous avons préféré publier un résumé composé des deux sources d'information que nous avions sous les yeux, la lettre et le *Democrat*.

LAMM'S FIRELESS ENGINE COMPANY.—On verra aux annonces que l'élection des directeurs de cette compagnie pour l'année courante aura lieu lundi, 6 mai.

BILLET GAGNANT.—M. Anthony Salle, rue Hospital No 35, certifie qu'ayant acheté pour 25 cents au bureau de F. A. Lartigue, 17 rue des Ursulines, entre les rues Decatur et Chartres, un quart du billet de combinaison Nos 20, 38, 72 de la loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de $5,300 au tirage de mardi, 16 avril 1878, le quart du dit billet lui a été payé comptant et sur présentation au bureau de la compagnie.

A QUOI EXPOSE UN TRAVESTISSEMENT DE NOM.—Nous annonçions depuis une semaine que la troupe d'Aimée devait donner mardi soir la première représentation des *Cloches de Corneville*. Il nous avait fallu une série de déductions pour comprendre que c'était cette œuvre si populaire à Paris que l'annonce en anglais déguisait sous le titre de "Chimes of Normandy," suivant l'habitude prise dans ce pays de travestir les noms des pièces françaises (si encore on ne travestissait que les noms).

La troupe n'étant pas arrivée à temps pour jouer mardi soir, la direction a envoyé assez tard dans la soirée une note pour indiquer les spectacles de mercredi. Celui de nos collègues qui l'a reçue, n'étant pas dans le secret des Dieux, a lu "Chinese" au lieu de "Chimes" et a bravement annoncé qu'on jouerait mercredi soir *Les Chinois de Normandie*. Il y a de plus singuliers titres dans la littérature moderne. Et voilà comment, par un double travestissement, les *Cloches de Corneville* sont devenues *Les Chinois de Normandie*.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Aimée et sa compagnie d'opérette ont reparu hier en matinée dans la *Reine Indigo* et le soir dans les *Cloches de Corneville*, opérette dont la musique est assez brillante et dont l'allure est très vive et très amusante à partir du second acte. Aimée remplissait le rôle de Serpolette, Mme Isaye-Martal celui de Germaine et MM. Mézieres, Jouard, Mollard et Duplan les principaux rôles masculins. La pièce et les artistes ont eu du succès.

Aimée fera ses adieux définitifs au public orléanais aujourd'hui en matinée dans le *Petit Faust*.

Ce sera la dernière des dernières apparitions de l'artiste populaire, car le train de cinq heures l'emmènera avec sa troupe à la Mobile où elle est attendue.

CHAPEAUX BRÉSILIENS ET AUTRES.—Au moment où les messieurs doivent songer à changer leur coiffure d'hiver pour un chapeau plus léger approprié à la saison, nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. E. Chauvin, 25 rue de Chartres. On trouvera dans son magasin un assortiment complet de chapeaux brésiliens, coiffure aussi confortable que jolie, de chapeaux "Trouden," "Henri IV," "Mirabeau" et autres genres, à un bon marché sans précédents. Voir l'annonce.

LE TRAITÉ FRANCO-AMÉRICAIN.

La presse américaine dit le *Courrier des Etats-Unis*, multiplie les encouragements à M. Chotteau et à l'objet de sa mission. Nous ne savons ce que dit avec suite l'*Courrier*.

Le correspondant M. Chotteau et bien sûrs moindres éléments du congrès au sujet de la révision de nos traités de commerce avec la France, donne quelque espoir que nous pourrons supprimer les droits restrictifs sur le commerce avec la France qu'on a fait ... Les droits spécifiques ... Le gouvernement français et les négociants de France. Tout ce que l'on propose ... à présent, c'est d'ouvrir une commission à Paris et ... pour discuter d'une ... les questions pratiques ... Cette discussion ne saurait faire ... mal, et elle pourra certainement ... beaucoup de bien. Notre commerce avec la France peut être doublé et quadruplé, et les deux pays s'en trouvent ... mutuellement.

M. Chotteau est en ce moment à Baltimore où il s'occupe de préparer les vues de la formation d'un comité local analogue aux ... de Boston et de New York. Nous avons ... dans la nuit la dépêche ... de Baltimore :

M. Chotteau, le délégué du ministère de Paris, est rendu ... après midi ... du comité du commerce, du Board of Trade de cette ville, et a fait un chaleureux appel sur le sujet d'une ... de commerce entre la France et les Etats-Unis. Le comité a accueilli très ... et a ... recommandé ... Board of Trade la nomination d'un comité pour agir de concert avec les comités analogues de New York, Philadelphie et autres villes."

Voici maintenant le petit discours que M. Chotteau a prononcé à Washington à la réunion présidée par le general Banks et à laquelle assistaient un grand nombre de membres influents du congrès :

M. le président, messieurs,

Nous pensons en France que tout n'est pas pour le mieux dans les relations commerciales de la France et des Etats-Unis. La plupart des articles américains sont prohibés chez nous, et les produits français que l'échange, réglementé d'une autre manière, prendraient chez vous, désertent les rivages.

Vous voulez étendre votre commerce extérieur. Vous voulez de lever les prohibitions qui paralysent l'élan de vos exportateurs ! Telle est la question que je vous pose de venir discuter à Paris, avec les compatriotes ... les débats du congrès ... Nous avons ... qu'un ... commerce ... ne ... de ... nations, nous ... ennemis ... ami ... Si ... ne ... ne ... ne